



**Livradois-
Forez**
MAISON DU TOURISME

COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

14 février 2019

Saint-Gervais-sous-Meymont

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 22 mars 2019

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

PARTICIPANTS

Présents

Membres de droit

Françoise BERNARD - Communauté de communes Billom Communauté
Michel BRAVARD - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Josiane COMBRIS - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Monique FERRIER - Communauté de communes Entre Dore et Allier
Bernard GARCIA - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Michel GONIN - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Guy GORBINET - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Claude GOUILLON-CHENOT - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Bernard LORTON - Parc naturel régional Livradois-Forez
Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez
Simone MONNERIE - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Martine MUNOZ - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Patrice ROYET - Communauté de communes Billom Communauté

Membres actifs

Ernst ALBICKER - Atelier-Art-Bois
François ANSEL - VV Les Demeures du Lac
Geneviève AUBERT LA FAYETTE - Château de Vollore
Bernard AUROY - Randonnée En Livradois-Forez
Frédéric BAGNETTI - Hôtel-Restaurant de la Dore
Alain BEAUDOUX - AU PONT DE RAFFINY
André BELVERGE - Gîte de Lassias
Marcel BERAUDIAS - MUS'ENERGIE
Tony BERNARD - les gites de chateldon
Nicole BOUCHERAT - Les Marguerites Aux Lotz
Gilles CHAMBREUIL - Atelier de bois chantourné
Georges CHAMPAIN - gîte des erables
Jean-Michel CHARLAT - Mairie de Billom
Christian CHOMETON - la maison de lili
Annie COSTILHES - Gîte les villes
Agnès D'AGOSTINO - Chez Marie
Marie DAUPHIN - Verre d'Auzelles
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE - Château des Martinanches
Olivier DEBARD - TROTT-IN Auvergne
Roland DUCREUX - La ferme du Garnasson
Anne ELSENER - Association Casad'Art
Andrée FABIE - Gîte en Pierre
Daniel FAURE - Les lilas d'Auvergne
Claire FORNES - Auberge de la belette
Valérie GOBILLARD - Le clos Goëlle
Jean-Claude GRANGEON - les chemins de traverse
Christine GUIBERT - SUAUDEAU - Les gîtes de Combris
Sandrine IZAMBART - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Jean JALLAT - Les Champs d'ail de Billom

Didier LACK - Azuréva
André LAURENT - Moulin des Massons
Gerard LECOQ - ANA'CHRONIQUE
Ingrid LORTON - Les P'tites Rivières
Claire MARTIGNONI - SAS LE PIERLOU
Christine MILLER - Moulin de la Passerelle
Alain NERON -
Guy NOUVEL - MAIRIE DE MARSAC EN LIVRADOIS
Sylvain PERAUDEAU - Richard de Bas
Odile PEUCKERT - Ecole1900
Anthony PLANAT - Association Route des Métiers
Anthony PLANAT - Sur les Traces du Coq Noir
Danielle et André PRADEL - Gîte de Sauviat
Joëlle QUINTON - Saviloisirs SPL
Audrey RAMILLIEN - La Pierre du Grain
Sylvain RINGENBACH - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Dominique ROLLANDT - auvergne combi location
Eliane ROMEUF - Chez Tiane
Geneviève SAVINEL - La maison de Melie
Bernadette et Maurice SEPTIER - Gite les hortensias
Helen SLIK - La paresse en douce
Pascale THOMELIN - CHEZ PASCALE
Gilles VAYSSIERE - La Clef des Puys
Laurence VIGNAL - Centre des monuments nationaux

Autres participants

Benoît BARRÈS : Maison du tourisme du Livradois-Forez
Philippe FOUET - CCI du Puy-de-Dôme, Délégation Ambert-Thiers
Dominique VERGNAUX : Parc naturel régional Livradois-Forez
Daniel VINCENT - Maison du tourisme de la Haute-Loire

Excusés et représentés

Membres de droits

Josiane HUGUET - Communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir remis à Monique FERRIER

Membres actifs

Christian ALEXANDRE - Mairie de Viverols, pouvoir remis à Geneviève AUBERT LA FAYETTE
Laurent BACHELERIE - MAIRIE DE NOVACELLES, pouvoir remis à Geneviève AUBERT LA FAYETTE
Marie-Josèphe BARRAS - Sci le Chastel, pouvoir remis à Roland DUCREUX
Delphine BASSO - Eclaireuses Eclaireurs de France, pouvoir remis à André BELVERGE
Alain BENOIT A LA GUILLAUME - La cité de l'abeille, pouvoir remis à André BELVERGE
Ophélie BERBAIN - Atelier du Sardier, pouvoir remis à Bernard AUROY
Stephanie BIANCHI - Apicultrice - les nectars d'Isalys, pouvoir remis à Bernard AUROY
Christine BLANCHARD / ORGIVAL - Hôtel Restaurant la Clairière, pouvoir remis à Tony BERNARD
Henri BOIGE - Les Pierres de Coppel Vignoble., pouvoir remis à Tony BERNARD
Ariane BOILLOT - Gîte d'étape et de séjour de Rochemulet, pouvoir remis à Georges CHAMPAIN

Thomas BOITEL - Coutellerie Le Fidèle, pouvoir remis à Georges CHAMPAIN
Gisèle et Jean-Claude BONNET - Les gîtes d'Hélio-Ferme, pouvoir remis à Jean-Michel CHARLAT
Françoise BOURGNE - Mairie du Vernet la Varenne / La maison de l'améthyste, pouvoir remis à Jean-Michel CHARLAT
Eric BURNICHON - La petite ferme, pouvoir remis à Annie COSTHILES
Laurent CALVES - Le chaudron du Fournioux, pouvoir remis à Anthony PLANAT
Marie-Paule CHADRIN - La Boissière, pouvoir remis à Annie COSTHILES
Marcelle CHAPELLE - Chambre d'hôtes, pouvoir remis à Claire FORNES
Mireille CHARRIER - Château de Mauzun, pouvoir remis à Claire FORNES
Nicole CHEVARIN - Le mas de la Farge, pouvoir remis à Gérard LECOQ
Antoine COLETTA - Le Gîte du Grillon, pouvoir remis à Gérard LECOQ
Christiane COLLAS - Au Bon Accueil, pouvoir remis à Bernard LORTON
Paul-André COUMES - Stage Photo, pouvoir remis à Bernard LORTON
Sylvie DAMBROISE - A l'ombre d'un frêne, pouvoir remis à Christine MILLER
Jacky DEBRUYNE - Aux genêts de Joséphine, pouvoir remis à Christine MILLER
Alain DENIS - Association Jasserie Jean-Marie, pouvoir remis à Guy NOUVEL
Christophe FAIVRE - Sarl Ecoloisirs, pouvoir remis à Valérie GOBILLARD
Alain FAURE - Mairie de la Chaulme, pouvoir remis à Odile PEUCKERT
Blandine FAURE - Gîte de Lapierre, pouvoir remis à Guy NOUVEL
Lucie FLORET - Re créa 63, pouvoir remis à Anthony PLANAT
Cathy FOURNET - Le Presbytère, pouvoir remis à Odile PEUCKERT
Jean-Claude GAGNAIRE - Mairie St-Anthème, pouvoir remis à Gilles VAYSSIERE
Alain GAUDON - les arcades de barjavelle, pouvoir remis à Anthony PLANAT
Romain GONDOL - Le Domaine des Plaines, pouvoir remis à Anthony PLANAT
Philippe HUGOT - Château de Mons, pouvoir remis à Sylvain PERAUDEAU
Monique et Rolf KAUFFELD - Camping les Chelles, pouvoir remis à Joëlle QUINTON
Rose LAKOUSSAN - ibis budget, pouvoir remis à Joëlle QUINTON
Gary LLOYD - Gîte La Maison de Réflexion, pouvoir remis à Sylvain RINGENBACH
Chantal MOUILLARD - CHAMBRES D'HOTES "LA MARTRE", pouvoir remis à Dominique ROLLANDT
Céline PATUREAU - Ptit plat mobil, pouvoir remis à Dominique ROLLANDT
Anne PEINCHAUD - Gîtes La Chapeliere, pouvoir remis à Sylvain RINGENBACH
Maryse et Gérard PERRIER - LES MATHIEUX, pouvoir remis à Eliane ROMEUF
Sylvette PICHOIR - les près du verdier, pouvoir remis à Eliane ROMEUF
Denis PINOT - Parcs aventure, pouvoir remis à Geneviève SAVINEL
Robert RAYNAUD - Gîte de Marie-Claire, pouvoir remis à Geneviève SAVINEL
Bruno REMARS - Quad 63, pouvoir remis à Gilles VAYSSIERE
Marianne STRACH - La Ferme du Pré Fleuri, pouvoir remis à Pascale THOMELIN
Claudine TEALLIER - Chez Mimoune, pouvoir remis à Pascale THOMELIN

Membres excusés

Joelle CHELLE - inserfac
Francis MARTIN - Le Tour de Cou
Théodore MARTINEZ - La Parenthèse
Xavier MATRAY - le prieuré
Ronald TOORENBURGH - Camping la Vallée Verte
Marion WINTERDIJK - Camping La Cube

Partenaires excusés

Jean-Paul BACQUET - Communauté d'agglomération "Agglo Pays d'Issoire"

Muriel BARRIER - Association FOREZ TOURISME
Gérard BEAUD - Communauté de communes des Rives du Haut-Allier
Alain BERTHEAS - Communauté d'agglomération Loire Forez
Patrice COUCHAUD - Loire Forez tourisme
Nicolas DARAGON - Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
Vice-président du Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes
Jean Claude DAURAT - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Jean-Luc DOLLEANS - CCI Territoriale de Haute-Loire
Marlène GAYDIER - Agglo Pays d'Issoire
Jean-François GIBERT - Agence de Développement de Réservation Touristique de la Loire
Jean-Yves GOUTTEBEL - Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Jean-Paul GRIMAUD - Office de Tourisme de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Gérard GUILLAUME - Communauté de communes Billom Communauté
Michel JOUBERT - Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Nicole MAJEUNE - Communauté de communes "Billom communauté"
Jean-Pierre MARCON - Conseil départemental de la Haute-Loire
Florent MONEYRON - Communauté de communes Entre Dore et Allier
Marie-Agnès PETIT - Mission Départementale de Développement Touristique de la Haute-Loire
Pascal PIGOT - Communauté de communes "Mond'Arverne Communauté"
Christophe PILI - Communauté de communes "Thiers Dore et Montagne"
David ROCHE - Sous-Préfecture de Thiers
Daniel STRELCZYK - Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Haute-Loire
Patricia VALMA - Sous-Préfecture d'Ambert
Stéphanie VERGNIAUD - Communauté de communes Billom communauté

ACCUEIL

Corinne Mondin, présidente de la Maison du tourisme, ouvre la séance et remercie les participants. Elle informe que le quorum nécessaire pour délibérer est atteint.

I – RAPPORT MORAL 2018

Corinne Mondin présente le rapport moral de l'association. Ce rapport est annexé au présent compte-rendu.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral 2018

II – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 ET ORIENTATIONS 2019

Chaque élu référent présente le rapport d'activité de l'année 2018 de son pôle puis dans un deuxième temps les orientations 2019 :

- Accueil, territoire et relation locale : Josiane Combris et Bernard Auroy (pour la partie randonnée) ;
- Marketing : Alain Néron ;
- Relations clients et relations commerciales : Gilles Vayssière.

La présentation du rapport d'activités 2018 et des orientations 2019 est détaillée dans le document joint.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2018 et les orientations 2019.

En complément, plusieurs remarques et suggestions sont formulées en séance par les membres de l'assemblée :

- Ne pas oublier les acteurs touristiques du secteur de la Loire sur l'ensemble des supports de communication de la Maison du tourisme (exemple : bien mentionner le Moulin des Massons sur la carte tourisme et patrimoine).
- Mettre en place, en complément des outils d'observation des actions de la MDT, des outils d'observation touristique de la fréquentation du territoire (à partir par exemple de l'analyse des données liées à la collecte de la taxe de séjour).
- Développer et faire un bilan des actions engagées concernant le développement des relations avec les partenaires extérieurs. Des efforts restent à faire.
- Développer les partenariats avec les offices de tourisme de proximité pour développer des synergies (renvois de clientèles). Exemple : faire en sorte que les dépliants du Livradois-Foréz soient présents à Clermont-Ferrand.
- Etudier la possibilité de centraliser des commandes d'éditions (flyer, carte de visite, etc.) pour les prestataires touristiques volontaires
- Offrir la possibilité aux prestataires touristiques d'acheter les sacs en papier proposé par la Maison du tourisme.

III – RAPPORTS FINANCIERS 2017 ET BUDGET PREVISIONNEL 2019

1. Rapport financier 2018

Michel Barthélémy (cabinet BTB Conseils à Thiers), expert-comptable de la Maison du tourisme présente les principaux indicateurs financiers de la structure, le compte de résultat et le bilan de l'année 2018.

- Produits de fonctionnement : 1 231 K€ (+ 29,2 %)
- Résultat de l'année : 35 098 €
- Bilan : 516 961 €
- Fonds associatif : 223 K€
- Trésorerie : 224 K€

David Prulière (cabinet CEGEX à Aubière), commissaire aux comptes de la Maison du tourisme informe qu'il certifie les comptes 2018.

Une présentation synthétique du compte de résultat 2018 et du bilan 2018 est détaillée dans les documents joints.

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte de résultat 2018, le bilan au 31 décembre 2018 et le rapport du commissaire au compte.

2. Affectation du résultat 2018

L'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat (35 098 €) au fond associatif.

3. Cotisations 2019

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien du montant des cotisations pour 2020 :

- 20 euros pour les prestataires touristiques
- 50 euros pour les réseaux touristiques

4. Budget prévisionnel 2019

La synthèse du rapport d'orientation budgétaire a été diffusée en début de séance. Il est présenté en document annexe.

L'assemblée approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2019.

IV – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SOCIOPROFESSIONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Informations préalables

Corinne Mondin rappelle la composition du collège des membres de droit du conseil d'administration :

- 4 représentants de la CC Ambert Livradois Forez,
- 2 représentants de la CC Billom communauté,
- 2 représentants de la CC Entre Dore et Allier,
- 4 représentants de la CC Thiers Dore et Montagne,
- 2 représentants du PNR Livradois-Forez.

Au total : 14 représentants.

Ces représentants ont été désignés par leur collectivité. Ce sont les mêmes qui siègent à l'AG.

Corinne Mondin informe des modalités d'élection des membres actifs du conseil

d'administration :

. 2 représentants des réseaux touristiques selon la répartition suivante :

- 1 représentant pour les associations Sur les pas de Gaspard et La route des Métiers,
- 1 représentant de l'association Randonnée en Livradois-Forez.

Ces représentants sont désignés par leur réseau touristique.

. 12 représentants des socioprofessionnels selon la répartition suivante :

- 2 socioprofessionnels du territoire de Billom communauté
- 2 socioprofessionnels du territoire Entre Dore et Allier
- 4 socioprofessionnels du territoire Ambert Livradois Forez
- 4 socioprofessionnels du territoire Thiers Dore et Montagne.

Pour chaque territoire, il faut avoir au moins un représentant dans chacune des deux catégories suivantes :

- hébergeurs et restaurateurs,
- prestataires d'activité culturelle, patrimoniale ou sportive (hors hébergeurs et restaurateurs).

2. Élections des représentants des réseaux touristiques

La présidente invite les représentants des réseaux à désigner leurs représentants au CA.

- La Route des Métiers et Sur les pas de Gaspard : Antony Planat
- Association Randonnée en Livradois Forez : Bernard Auroy

3. Election du collège des membres actifs

Sont considérés comme membre, tous les prestataires ayant souscrit un pack partenaire 2019 ou simplement cotisé. Les candidats ont été invités à candidater avant mardi 12 février.

12 postes sont à pourvoir. 10 candidats ont déposé leur candidature avant le mardi 12 février, à savoir :

Nom - Prénom	Structure	Catégorie*	Communauté de communes
LECOQ Gérard	Ana'chronique	ACT / HR	Ambert Livradois Forez
MILLER Christine	Moulin de la Passerelle	HR	
PERAUDEAU Sylvain	Moulin Richard de Bas	ACT	
SLIK Helen	La Paresse en Douce	HR	
DE CADIER DE VEAUCE Arnaud	Château des Martinanches	ACT / HR	Billom communauté
JALLAT Jean	Les Champs d'Ail de Billom	ACT	Thiers Dore et Montagne
CHAMPAIN Georges	Chalet et Gîte les Erables	HR	
NERON Alain	Domaine du Faux Martel	HR	
VAYSSIERE Gilles	La Clef des Puys	HR	
GOBILLARD Valérie	Chambres d'hôtes "Le clos Goëlle"	HR	Entre Dore et Allier

En séance, la présidente sollicite des candidatures complémentaires. Se portent candidat :

Nom - Prénom	Structure	Catégorie*	Communautés de communes
DEBARD Olivier	Trott'in Auvergne	ACT	Billom communauté
ANSEL François	Les demeures du lac	HR	Thiers Dore et Montagne
BOUCHERAT Nicole	Les Marguerites aux Lotz	HR	Entre Dore et Allier

Il y a donc 13 candidats pour 12 postes.

Chaque candidat est invité à se présenter brièvement.

Corinne Mondin rappelle le fonctionnement de l'élection :

- Seuls les membres actifs élisent 12 représentants au CA parmi les membres de l'AG.
- Chaque membre présent dispose d'un bulletin de vote (remis au moment de l'émargement en début de séance) ainsi qu'un bulletin complémentaire par pouvoir (2 maximum).
- Au cas où des sièges ne seraient pourvus faute de candidat sur une ou plusieurs communautés de communes, seront désignés comme membres du conseil d'administration le ou les candidats restants ayant obtenu le plus de voix, sans distinction de catégorie et/ou de communauté de communes.

Le président du bureau de vote est Patrice Royet, vice-président de la Maison du tourisme. Il est accompagné de 2 scrutateurs : Bernard Auroy et Gilles Vayssières.

Le dépouillement est le suivant :

- Nombre d'inscrits : 100
- Nombre de votants : 84
- Nombre bulletin blanc ou nul : 8
- Nombre de votes exprimés : 76

Le résultat des votes est le suivant :

Nom – Prénom	Nb de voix
ANSEL François	66 - Élu
BOUCHERAT Nicole	56 - Élu
CHAMPAIN Georges	68 - Élu
DEBARD Olivier	46 - Non élu
DE CADIER DE VEAUCE Arnaud	74 - Élu
GOBILLARD Valérie	76 - Élu
JALLAT Jean	72 - Élu
LECOQ Gérard	75 - Élu
MILLER Christine	76 - Élu
NERON Alain	76 - Élu
PERAUDEAU Sylvain	76 - Élu
SLIK Helen	76 - Élu
VAYSSIERE Gilles	75 - Élu

V – CONCLUSION

Corinne MONDIN remercie l'ensemble des participants et les invites à boire le verre de l'amitié. Elle propose aux membres du conseil d'administration de se réunir pour élire le ou la présidente et les membres du bureau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
14 février 2019
RÉSOLUTIONS

CALCUL DU NOMBRE DE VOIX

A l'ouverture de la séance, l'assemblée générale ordinaire de la Maison du tourisme comprend :

- 14 membres de droit ;
- 295 membres actifs.

Compte tenu des statuts :

- chaque membre actif présent ou représenté dispose d'1 voix ;
- chaque membre de droit présent ou représenté dispose de 21,07 voix (295/14)

	Nb de présents	Nb de représentés	Total présents + représentés	Nb de voix/représentant	Nb total de voix
Membres de droit	13	1	14	21,07	295
Membres actifs	53	47	100	1	100
TOTAL	66	48	114		395

QUORUM

Les nouveaux statuts prévoient : « Pour délibérer valablement, au moins un quart des représentants doivent être présents ou représentés. ». Le quorum est donc de 78 présents ou représentés. Avec un total de 114 votants, le quorum est atteint. L'assemblée générale peut donc délibérer.

1^{ère} RÉSOLUTION : Rapport moral 2018

Pour	395
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION : Rapport d'activité 2018 et orientations 2019

Pour	395
Contre	0
Abstention	0

3^{ème} RÉSOLUTION : Rapport financier 2018

Pour	395
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION : Affectation du résultat 2018

Pour	395
Contre	0
Abstention	0

5^{ème} RÉSOLUTION : Budget prévisionnel 2019

Pour	395
Contre	0
Abstention	0